Centre de Formation
Campus Pyrénées Comminges

Brevet Professionnel

AMENAGEMENTS PAYSAGERS

BP AP - Niveau 4 - RNCP 38 314 - Echéance enregistrement 01/01/2029

Diplôme du Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire

AGRICULTURE NATURE SERVICES

Se former en apprentissage

Objectifs de la formation

- **OBTENIR UN DIPLOME DE NIVEAU 4**
- Acquérir des compétences professionnelles et un savoir-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.
- Elaborer un projet professionnel à l'issue de sa formation.
- Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise.

Poursuite d'études

Formation de niveau 5 BTSA Aménagements paysagers.

Certificat de spécialisation arboriste grimpeur, constructions paysagères etc...

Métiers et activités visés

Chef d'équipe d'entretien des espaces verts, chef d'équipe paysagiste, ouvrier spécialisé dans le secteur d'activité.
Environnement de travail : en extérieur

Conditions d'entrée

- Avoir entre 16 ans et 29 ans révolus.
- Avoir obtenu un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) ou supérieur, ou l'équivalent d'une année d'activité professionnelle dans le secteur, ou trois années à temps plein hors secteur.
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de ce secteur d'activité.

Accès à la formation

L'entrée en formation est possible dès la signature du contrat d'apprentissage, au plus tôt trois mois avant le début de la formation et après étude du dossier de candidature et entretien de positionnement.
Individualisation possible en fonction des parcours initiaux.
Accès des publics en situation de handicap après positionnement. Présence du référent handicap.

Organisation de la formation

Durée de la formation : **910h en 2 ans**
Modalités d'alternance :
2 années en alternance =

- 26 semaines de cours au CFA
- + 68 semaines en entreprise
- + 10 semaines de congés payés

Modalités pédagogiques :
Modules théoriques, techniques et pratiques.

Brevet Professionnel

AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Contenu de la formation

Capacités professionnelles et générales:

- Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager.
- Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement.
- Réaliser des travaux d'entretien des végétaux.
- Réaliser des travaux de mise en place de végétaux.
- Mettre en place des infrastructures.

UCARE - 1 au choix :

- Réaliser des travaux de production de végétaux destinés à l'aménagement paysager.
- Mettre en œuvre la maintenance du matériel motorisé de l'entreprise paysagère.

Aménagement Paysager - Entretien paysager - Ecologie du paysage - Biologie végétale - Organisation et coordination du chantier - Mécanique - Economie d'entreprise
Mises en situations professionnelles
SST
Retour d'expérience - TRE

Se former en apprentissage

Modalités d'évaluation

L'examen comporte 6 unités capitalisables dont 1 UCARE (écrites, orales et pratiques).

Pour obtenir le diplôme du BP AP, il faut obtenir les 6 unités capitalisables.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Ces épreuves permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités du référentiel de certification.

Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) - coût de formation pris en charge par l'OPCO de branche.
Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration/internat).

Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage du SMIC ou SMC horaire en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage (grille des salaires disponible sur notre site).

Référent administratif :
Annick Sengès
☎ : 05.61.94.55.09
cfa.st-gaudens@educagri.fr
www.campus-pyrenees-comminges.fr

Référent pédagogique :
Maxime SEGUE

Pour pré-candidater flasher le QR CODE

Tous les indicateurs de résultats sont disponibles sur :
www.campus-pyrenees-comminges.fr

Campus Pyrénées Comminges

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

Centre de Formation Campus Pyrénées Comminges
AGRICULTURE NATURE SERVICES

Version 202512

Centre de Formation
16, rue Olivier de Serres - 31800 Saint-Gaudens
☎ 05 61 94 55 09
cfa.st-gaudens@educagri.fr
www.campus-pyrenees-comminges.fr